

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	21 (1913)
Heft:	8
Artikel:	Quelques prix de la main-d'œuvre et des denrées au XVIII ^e siècle
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-18927

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES PRIX DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES DENRÉES AU XVIII^{me} SIÈCLE

M. Gaston de Lessert, au château de Vincy, a publié l'année dernière un superbe volume qui est en même temps un ouvrage de grande valeur sur *Le château et l'ancienne seigneurie de Vincy*. L'auteur a réussi à reconstituer complètement l'histoire de la seigneurie et de ses propriétaires depuis 1306. Il a ajouté à cet historique des renseignements nombreux et du plus grand intérêt sur quelques hôtes de la famille Vasserot de Vincy, au XVIII^e siècle et à l'époque de la Révolution : Voltaire, le duc de Richmont, le duc de Kent et Alphonse de Lamartine. Il a ajouté des renseignements souvent très curieux sur différentes circonstances historiques de la contrée et sur la situation économique d'autrefois. L'ouvrage de M. de Lessert n'étant pas dans le commerce, nous pensons intéresser nos lecteurs en extrayant de ce volume — avec la bienveillante permission de l'auteur — quelques données sur le prix de la main-d'œuvre, celui des denrées alimentaires et la valeur du bétail pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle dans la contrée de Gilly et de Rolle.

Nous avons relevé dans une quinzaine de livres de comptes, tenus par les maîtres-valets du château de Vincy, de 1755 à 1776, les différents prix payés pour denrées, gages et fournitures diverses. Ces prix y sont spécifiés en neuf monnaies différentes, savoir : en louis d'or neuf, qui valait 160 batz; double louis d'or, 320 batz; mirliton 124 batz; écu blanc, 30 batz; écu neuf, 40 batz; florin, 4 batz; ducat, 70 batz; piastre, 35 batz 1/2; franc, 10 batz. Ces différentes monnaies étaient transformées, dans les

livres de compte, en batz pour les additions totales. Nous les avons réduites en francs et centimes, en calculant le batz à 15 centimes. On se rendra compte, par ces prix, de la hausse parcourue ou, si l'on préfère, de la dépréciation de la valeur de l'argent depuis cette époque.

En 1781, outre les domestiques affectés au service particulier des maîtres, on comptait à Vincy les serviteurs suivants :

Un receveur de la seigneurie, au gage annuel de.	240	fr.
Un jardinier	»	»
Un tonnelier	»	»
Un berger	»	»
Un valet de vignes.	»	»
Un valet de prés.	»	»
Un bouviers ou laboureur . . .	»	»
Un bovairon	»	»
Un palefrenier	»	»
Une gouvernante	»	»
Une servante de campagne. . .	»	»
Une 2 ^e servante de campagne.	»	»

Les prix du bétail et des produits de ferme étaient les suivants :

En 1758, pour un taureau	Fr.	96 —
» 1756, pour une paire de bœufs	»	220 —
» 1756, pour un bœuf de 3 ans.	»	54 —
» 1758, pour une vache	»	74 —
» 1758, pour un veau	»	6 75
» 1760, pour une brebis	»	3 —
» 1760, pour une paire de pigeons.	»	0 75
» 1757, pour un char de fumier	»	6 —
En 1771, on payait la livre de poisson.	»	0 37 1/2
» 1760, » le pot de lait.	»	0 15
» 1765, » le pot de crème	»	0 52
» 1758, » la livre de fromage.	»	0 19

En 1757, on payait la livre de beurre . . .	»	0 35
» 1763, » » de viande . . .	»	0 12
» 1757, » » de savon . . .	»	0 19
» 1758, » le quarteron de poisettes	»	1 95
» 1758, » » de mècle pour la soupe des chiens.	»	0 90
» 1760, » la douzaine d'écrevisses.	»	0 11

Pour les ustensiles, la main-d'œuvre, etc., on payait :

En 1761, une brante de 40 pots	Fr.	1 50
» 1763, le gage annuel d'une servante. . .	»	50 —
	(plus 2 fr. 25 d'arrhes)	
» 1755, une journée de lessiveuse. . . .	»	0 30
» 1756, » de faucheur	»	1 10
» 1756, » de dîmeur	»	0 90
» 1756, » de vandangeuse	»	0 30
» 1768, » de tailleur	»	0 60
» 1763, on faisait une différence de 25 à 60 centimes entre les ouvriers nourris et ceux qui ne l'étaient pas.		

» 1759, on payait une livre de poudre . . .	»	1 05
» 1750, » le millier de tuiles. . .	»	20 25
» 1758, » le millier d'échalas . . .	»	11 40

L'aune de toile (le chanvre et l'étoupe étant fournis par le château) revenait à fr. 2.